



***POUR UNE INTERVENTION PLUS FORTE
DE L'UNION DANS LES ZONES URBAINES***

"Cities for cohesion" regroupe de nombreuses villes et des grandes zones et régions urbaines. Ce réseau informel travaille sur les problématiques urbaines en s'appuyant sur les bureaux des collectivités territoriales présents à Bruxelles.

"Cities for cohesion" souhaite une plus grande reconnaissance du rôle crucial joué par les grandes zones urbaines en faveur de la cohésion économique et sociale de l'UE. Ceci ne peut être réalisé que par l'intégration d'une véritable dimension urbaine tant dans la future politique régionale de l'UE que dans les différentes politiques sectorielles communautaires.

Le présent document a été approuvé par les signataires suivants :

Amsterdam, Association du gouvernement de Londres, Berlin, région de Bruxelles Capitale, Copenhague, la province de Barcelone, le maire de Londres, Helsinki, la Région Ile-de-France, Leipzig, Malmö, Merseyside, région du Piémont (Turin), Prague, région de Francfort et du Rhin, Stockholm, Tallinn, la Région de Turku et Vienne.

Les signataires représentent plus de 42,5 millions de citoyens¹.

¹ **Population en million d'habitants** : Amsterdam : 0.750; Barcelone : 4.7 ; Berlin : 3.5 ; Région de Bruxelles Capitale : 1 ; Copenhague : 1.8 ; Région de Francfort : 5.2 ; Helsinki : 1.0 ; Ile-de-France : 11 ; Londres : 7.2 ; Malmö : 0,265 ; Merseyside : 1,3 ; Prague : 1.2; Stockholm : 1.8; Tallinn : 0.383 ; Turku : 0,250 ; Vienne : 1.7



POUR UNE INTERVENTION PLUS FORTE DE L'UE

DANS LES ZONES URBAINES

Introduction

En juin 2002, "Cities for cohesion" avait identifié les 10 principes fondamentaux de la future politique de cohésion de l'UE. Le présent document approfondit cette réflexion dans le cadre du débat lancé par la Commission en se concentrant sur la dimension urbaine de la future politique de cohésion de l'UE.

L'élargissement de l'UE représente une occasion historique de consolider la croissance, la stabilité, la paix et la démocratie en Europe et au-delà. Il représente aussi un défi sans précédent "pour la compétitivité économique et la cohésion interne de l'Union" en accentuant les disparités économiques et sociales au sein de l'Union².

Ce défi survient à un moment où l'UE s'est fixée l'objectif ambitieux de devenir l'économie fondée sur la connaissance la plus concurrentielle dans le monde d'ici 2010, capable de croissance économique durable, de davantage d'emplois et de meilleure qualité et d'une plus grande cohésion sociale, comme cela est défini dans la *stratégie de Lisbonne*. Or, cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la participation des grandes zones urbaines.

La politique de cohésion constitue l'engagement le plus clair de l'UE pour améliorer la vie quotidienne de ses citoyens. Si nous croyons que la priorité doit être accordée aux régions en retard de développement, ce sont dans les zones urbaines, où vit la majorité de la population européenne, que se joueront la réussite de l'UE en termes de cohésion et le succès de la stratégie de Lisbonne. La pleine reconnaissance des besoins et des potentialités des zones urbaines dans la future politique de cohésion de l'UE revêt donc une importance fondamentale. Cette reconnaissance est également justifiée par la plus-value intrinsèque des interventions de fonds structurels dans les zones urbaines.

Ces fondamentaux étant posés, ce document présente les potentialités des zones urbaines ainsi que les principaux défis auxquels elles sont confrontées, et avance certaines recommandations pour leur prise en compte dans la politique de cohésion post-2006.



LES POTENTIALITÉS

Les zones urbaines ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. Elles sont en effet essentielles à la réalisation des principaux objectifs fixés dans les conclusions du Conseil de printemps 2003 :

- **La création de plus emplois et de meilleure qualité;**
- **Le développement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise;**
- **Le renforcement du marché intérieur et de la compétitivité;**
- **Le soutien au développement durable et la protection de l'environnement.**

La création de plus d'emploi et de meilleure qualité

La communication de la Commission "agir au niveau local pour l'emploi"³, a souligné l'impact considérable sur l'emploi des actions prises aux niveaux local et régional local et le renforcement du rôle des autorités locales et régionales dans la mise en oeuvre de mesures positives en matière d'emploi et de cohésion sociale.

Les grandes zones urbaines sont les principaux lieux de confluence de la connaissance et du marché du travail. Pour se développer, la société de la connaissance est tributaire de la production de nouveaux savoirs, de leur transmission par l'éducation et la formation, de leur diffusion grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leur utilisation dans les nouveaux procédés industriels ou de services, comme le souligne une communication récente de la Commission⁴. Les zones urbaines sont au cœur de ces processus et jouent un rôle clef en concentrant les compétences nécessaires au développement d'une l'économie fondée sur la connaissance : compétences élémentaires, formation, langues et apprentissage numérique... Elles offrent également l'environnement nécessaire d'une part au renforcement du marché du travail via l'utilisation des TIC et de nouvelles formes d'apprentissage, dont la formation tout au long de la vie, et d'autre part à l'amélioration des conditions propices au développement de nouvelles activités dans les industries et les services de haute technologie.

² Deuxième rapport d'étape sur la cohésion économique et sociale, COM(2003) 4 final

³ "Agir au niveau local pour l'emploi - Donner une dimension locale à la stratégie européenne pour l'emploi " - COM(2000) 196 final - 07.04.2000

⁴ "Le rôle des universités dans l'Europe de la connaissance" - COM(2003) 58 final - 05.02.2003



Le développement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise

Dans sa communication "politique de l'innovation : mise à jour de l'approche de l'Union dans le contexte de la stratégie de Lisbonne"⁵, la Commission affirme que le potentiel des zones urbaines en terme de diffusion des connaissances, de compétences, de main d'œuvre hautement qualifiée et de liens géographiques doit être soutenu pour transformer ces zones en moteur d'innovation pour l'ensemble de l'Europe. Les zones urbaines accueillent la majorité des universités et des instituts de recherche et permettent la liaison entre la connaissance scientifique et le secteur privé, par l'utilisation des résultats de la recherche par les entreprises, notamment les PME. Ces espaces de coopération, et notamment les pôles régionaux d'excellence, jouent un rôle déterminant dans le développement régional et local et le renforcement de la cohésion européenne.

L'esprit d'entreprise est un élément particulièrement important pour promouvoir l'innovation, surtout dans une économie de plus en plus orientée sur les marchés de services. Les zones urbaines offrent les infrastructures nécessaires, les ressources humaines de haute qualité et la proximité vis-à-vis des opérateurs économiques pour amplifier cet esprit d'entreprise.

Renforcement du marché intérieur et de la compétitivité

Le Livre vert de la Commission sur l'esprit d'entreprise⁶ souligne que la compétitivité européenne dépend notamment de la productivité des entreprises. Les zones urbaines réunissent les conditions idéales pour l'accroissement de la productivité et le renforcement de l'esprit d'entreprise : des infrastructures nombreuses, un grand potentiel en termes de capital humain, une proximité entre les marchés et les opérateurs économiques, une concentration des capitaux financiers disponibles...

⁵ "Politique de l'innovation : mise à jour de l'approche de l'Union dans le contexte de la stratégie de Lisbonne" - COM(2003) 112 final

⁶ "L'esprit d'entreprise en Europe" - COM(2003) 27 final



Cities for Cohesion

Les grandes zones urbaines jouent également un rôle particulièrement important dans le contexte de la liberté de circulation et d'établissement, principes essentiels du Marché Unique. Une main-d'œuvre qualifiée et flexible capable d'une grande mobilité d'un emploi à l'autre ou d'un État membre à l'autre est essentielle à la réalisation des objectifs de Lisbonne, et donc à l'accroissement de la compétitivité de l'UE, comme le souligne le plan d'action de la Commission en matière de compétence et de mobilité⁷.

Les grandes zones urbaines offrent également un large éventail de services de soutien et d'expertise aux entreprises leur permettant d'améliorer leurs capacités de gestion et leur potentiel d'innovation, ce qui favorisent in fine leur compétitivité.

Enfin, la compétitivité de l'UE dépend aussi fortement des services d'intérêt général, que les zones urbaines fournissent tant aux citoyens qu'aux opérateurs économiques.

Le soutien au développement durable et la protection de l'environnement

Les efforts en faveur de la croissance économique ne doivent pas négliger l'objectif de développement durable. Dans cette optique, les grandes zones urbaines ont un rôle crucial à jouer pour que l'UE puisse atteindre les principaux objectifs environnementaux qu'elle s'est fixés tels que l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction de la quantité de déchets, des nuisances sonores, des émissions de gaz à effet de serre, de la congestion liée au trafic routier...

Les grandes zones urbaines peuvent notamment considérablement contribuer à la réalisation des objectifs définis par le Conseil européen de Göteborg en termes de développement durable dans les domaines suivants : transport et gestion urbaine, construction et aménagement, promotion des industries vertes et des bâtiments favorables aux économies d'énergie... Ces thèmes seront d'ailleurs prioritaires dans la prochaine stratégie thématique relative à l'environnement urbain élaborée par la DG Environnement.⁸

⁷ "Plan d'action de la Commission en matière de compétence et de mobilité" - COM(2002) 72 final - 13.02.2002

⁸ http://www.europa.eu.int/comm/environment/urban/thematic_strategy.htm



LES DÉFIS

En Europe, les grandes zones urbaines font face aux défis communs que sont :

- **Le chômage et l'exclusion sociale;**
- **L'immigration;**
- **La dégradation de l'habitat;**
- **L'insécurité urbaine;**
- **Les dégradations environnementales et les problèmes de congestion;**
- **L'accès aux services d'intérêt général.**

Le chômage et l'exclusion sociale

Ces dernières années, les grandes zones urbaines ont été confrontées à des mutations considérables du marché du travail. Les statistiques montrent que dans de nombreuses zones urbaines, le marché du travail est de moins en moins ouvert et les taux de chômage de plus en plus élevés. Par ailleurs, les taux de chômage les plus élevés sont concentrés dans certaines zones avec de fortes disparités entre territoires mais aussi entre groupes sociaux, les jeunes et les minorités ethniques étant particulièrement touchés.

L'existence d'inégalités significatives dans la répartition de la richesse constitue l'une des caractéristiques majeures de l'Europe. Les chiffres du PIB pour les grandes villes de l'UE présentent une image assez positive tandis qu'une analyse plus fine montre que domine une profonde polarisation. La distribution des revenus est profondément inégale entre les différents quartiers d'une même zone urbaine et les taux de pauvreté sont particulièrement élevés pour certaines populations ethniques minoritaires.

➤ Le taux de chômage global de **Londres** est d'environ 9,5%, mais dans certains quartiers comme celui d'Hackney, il peut atteindre 16%.

A Londres la plupart des communautés d'origine étrangère sont confrontées à des taux de chômage plus de deux fois supérieurs à la population "blanche". Les groupes ethniques minoritaires constituent 28% de la population en âge de travailler, et 45% sont au chômage.

➤ Le taux de chômage moyen de **Malmö** est de 6% - néanmoins ce pourcentage est sensiblement plus élevé chez les immigrés (8%).

➤ À **Amsterdam**, 8% de la population est au chômage, contre 4% pour l'ensemble des Pays-Bas

➤ La partie orientale de **Turku** a un taux de chômage sensiblement plus élevé que la moyenne de la ville (18% comparé à 13,4%).

➤ **Vienne** a un taux de chômage d'environ 9%, pour un taux de chômage de 6,9% en Autriche.

➤ À **Berlin**, 12,8% des ménages sont considérés comme pauvres, avec de fortes diversités (39,2% pour les communautés d'origine immigrée, contre 9,4 % pour les Allemands).

➤ A **Malmö**, 37% de la population active gagne moins de 60% du revenu moyen national soit 12600€ par an.

➤ A **Copenhague**, 8,5% de la population bénéficient d'une aide financière contre 5,3% au niveau national.

➤ À **Amsterdam**, 9% de la population bénéficient d'aide financière pour 3% (an 2000) aux Pays-Bas



L'immigration

- À **Copenhague**, le pourcentage de ressortissants étrangers en 2002 était de 11,4% pour une moyenne nationale de 5%.
- À **Amsterdam**, 48% de la population sont immigrés, contre 17% dans l'ensemble des Pays-Bas. 24% de la population d'Amsterdam sont considérés comme relevant d'une minorité ethnique, contre 8% dans l'ensemble des Pays Bas.
- A **Malmö** près de 28% de la population est immigrée ; presque 50% de la population de moins de 18 ans a au moins un parent d'un autre pays européen ou d'ailleurs, étant donc des immigrés de première ou de seconde génération.
- À **Vienne** 16,2% de la population est étrangère contre une moyenne nationale de 9,4%.

Les zones urbaines ont tendance à attirer une proportion de population immigrée plus élevée qu'ailleurs⁹. Les populations immigrées représentent une ressource considérable en capital humain permettant de répondre à de nombreuses attentes des zones urbaines. Par ailleurs, elles participent à la diversité culturelle des villes et apportent leur capacité d'entrepreneuriat. Néanmoins, les immigrés rencontrent des difficultés d'intégration linguistiques et culturelles, notamment en terme d'accès à l'emploi et de reconnaissance des qualifications. De ce fait, certains réfugiés et

demandeurs d'asile hautement qualifiés ne sont pas en mesure de répondre aux offres d'emploi et restent sujets à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La dégradation de l'habitat

Dans les grandes zones urbaines, l'offre de logements est en deçà de la demande et le prix de l'immobilier souvent disproportionné par rapport aux revenus des personnes cherchant à se loger. De plus, les investissements pour améliorer la qualité des logements et leur environnement sont souvent insuffisants. D'après l'Audit urbain, il y a un véritable manque d'espaces verts dans de nombreuses zones urbaines et notamment à l'intérieur des villes. La bipolarisation entre quartiers riches et pauvres en matière de logement et d'environnement n'est pas sans répercussions sur les taux de criminalité.

- À **Copenhague**, le pourcentage de logement de moins de 60m² est de 34,2% contre 13,9% au niveau nationale.
- Dans la région d'**Helsinki**, la surface moyenne des habitations est de 70m² soit 6 m² de moins que la moyenne nationale.

Des recherches ont montré que les dégradations environnementales se retrouvent essentiellement dans les zones urbaines. Celles-ci concentrent souvent un habitat et un environnement urbains délabrés voire abandonnés.



L'insécurité urbaine

Les problèmes d'insécurité sont également considérés comme un élément de la dégradation des conditions de vie dans la plupart des zones urbaines. Pour les villes étudiées dans la première phase de l'Audit urbain, le taux de criminalité était sensiblement plus élevé qu'au niveau national. L'expérience et la perception de la criminalité sous toutes ces formes minent sérieusement la qualité de la vie de nombreux habitants et opérateurs économiques.

Les niveaux et la nature de la criminalité propre aux zones urbaines ont un impact direct sur l'activité commerciale ainsi que sur la cohésion et la stabilité des habitants. Entre autres, les problèmes liés aux trafics de stupéfiants sont à affronter car ils sont à l'origine de nombreux délits.

- 52.028 crimes ont été commis à **Malmö** en 2002, ce qui est particulièrement significatif étant donné le nombre d'habitants (265 481).
- À **Amsterdam**, 11,8% de la population sont victimes d'agression contre 6,2% pour les Pays-Bas en général (en 2001).
- Le taux de criminalité est plus élevé en **Ile-de-France** que la moyenne nationale (97,1 contre 68,8 pour 1000 habitants)

Les dégradations environnementales et les problèmes de congestion

- Si on fixe un niveau de base de 65 dBA pendant la journée et de 55 dBA la nuit, valeurs références des plans de réduction des nuisances sonores, **Berlin** devrait réduire le niveau sonore sur 1330 km de routes le jour et 1780 km la nuit.
- À **Stockholm**, 25.000 citoyens sont exposés à d'important niveaux de bruits dans leurs logements (plus de 65 dBA) et près de 150.000 le sont à des niveaux supérieurs à 55 dBA.
- À **Vienne**, 11% de la population soit approximativement 175.000 citoyens sont exposés à des niveaux de bruit de plus de 70 dBA.
- Sur les 5000 km de réseau routier que compte **Ile-de-France** (sans compter Paris), le niveau de bruit dépasse 70dBA sur 1900 km.
- Selon l'audit urbain, le nombre moyen de pics de pollution dans les **grandes zones urbaines** est de 18,5 jours par an et les concentrations de NO₂ sont excessives 12,4 jours par an en moyenne.

Beaucoup de grandes zones urbaines sont confrontées à des niveaux élevés de dégradation et de pollution environnementale. Le bruit et la pollution atmosphérique constituent de graves menaces pour la santé des citoyens¹⁰. Les principales sources de pollution sont le trafic automobile, le trafic aérien, les déchets et la production énergétique.

Il faut donc favoriser le bon usage des énergies et la réduction des émissions polluantes.

⁹ Cf. l'avis du Comité des Régions (Rapporteur Catharina Tarras-Wahlberg, Maire adjointe de Stockholm), "*Crime et sécurité dans les villes*" - CdR 294/99fin

¹⁰ Cf. la "Stratégie européenne en matière d'environnement et de santé" élaborée par la DG Environnement : http://www.europa.eu.int/comm/press_room/presspacks/health/pp_health_en.htm



Le développement des villes s'est souvent fait aux dépens des espaces verts et de la préservation de la nature. Atteindre un équilibre entre les pressions économiques, sociales et environnementales dans l'espace urbain est crucial pour préserver la biodiversité et la qualité des habitats naturels.

Les problèmes de congestion nuisent à l'efficacité commerciale et menacent d'affaiblir la compétitivité des villes au niveau mondial. L'infrastructure existante est souvent mal adaptée pour faire face à des niveaux croissants de circulation. En outre, le développement des réseaux de transports en commun a parfois été plus lent que l'augmentation de la demande, ces retards pouvant isoler certaines zones urbaines.

Afin de résoudre ces problèmes, un changement d'attitude envers le transport public est nécessaire afin d'en améliorer le maillage, la fiabilité et la fréquence.

L'accès aux services d'intérêt général

Que ce soit les transports en commun, l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la collecte des déchets, voire les programmes de logement, les problèmes de l'insécurité urbaine, les programmes en matière de santé et d'enseignement, nombreuses sont les thématiques liées à un système efficace de services d'intérêt général¹¹ (SIG) sur lequel les habitants et opérateurs économiques des zones urbaines doivent pouvoir compter, et dont le financement est assuré par les villes et régions urbaines.

"Cities for cohesion" considère que les SIG devraient être reconnus par l'Union européenne comme fondement du modèle social européen et que les zones urbaines, et les villes et régions devraient avoir les moyens juridiques et financiers de garantir ces services.

¹¹ Tout particulièrement dans le cadre de la consultation lancée par la Commission européenne avec la publication du Livre Vert sur les SIG - COM(2003) 270 final - 21.05.2003



Cities for Cohesion

RECOMMANDATIONS POUR LA FUTURE POLITIQUE

La future politique de cohésion de l'UE devrait pouvoir tirer profit de ces opportunités et répondre à ces défis pour que les zones urbaines puissent être moteurs de la compétitivité et de la cohésion au niveau européen. Voici les priorités des politiques, les indicateurs et les ressources financières qui nous semblent importants pour renforcer la dimension urbaine de la future politique régionale européenne.

Priorités des politiques

"Cities for cohesion" soutient l'idée de la Commission de définir les interventions de fonds structurels à partir d'un menu qui permettrait une plus grande flexibilité au niveau régional.

Les priorités des politiques et les mesures qui, selon nous, devraient être intégrées dans ce menu pour intervenir dans les zones urbains sont les suivantes:

Innovation et économie fondée sur la connaissance

- Appuyer la création et le développement des entreprises y compris les PME
- Renforcer le potentiel d'innovation
- Aider la recherche et les transferts de connaissances
- Développer les consortia économiques

Emploi et intégration sociale

- Initiatives en faveur de la création d'emplois
- Formation professionnelle et développement des compétences
- Actions en faveur de l'intégration sociale des populations défavorisées
- Intégration des immigrants et des demandeurs d'asile
- Égalité des chances
- Education et culture

Amélioration de l'environnement

- Éviter la dégradation de l'environnement et améliorer la qualité de la vie
- Réhabiliter les zones de friches urbaines
- Développer une économie respectueuse de l'environnement



Réhabilitation urbaine

- Régénérer l'économie, le social et physique des banlieues
- Améliorer l'accessibilité et les transports en commun
- Améliorer les espaces publics d'extérieur
- Améliorer l'accès aux services d'intérêt général

Indicateurs

L'indicateur actuellement utilisé dans le cadre de la politique régionale - le PIB par habitant au niveau régional - s'est montré inapproprié en dehors de l'Objectif 1 puisqu'il ne permet pas de mettre en lumière les disparités infra-régionales, lesquelles doivent aussi être prises en compte.

Ces disparités qui sont révélatrices des besoins socio-économiques existants en termes de cohésion au sein d'une même région, sont aussi des obstacles à la compétitivité régionale (et donc européenne), entravant la capacité d'une région à déployer pleinement son potentiel.

Les chiffres du PIB dans les grandes zones urbaines peuvent être notamment considérablement faussés par les statistiques des habitants des banlieues, le revenu disponible étant un indicateur beaucoup plus pertinent étant donné les coûts élevés des transports et de logement dans ces zones urbaines.

Une évaluation plus juste des multiples carences de ces territoires est donc nécessaire et doit prendre en considération les indicateurs suivants : taux de chômage, niveaux de pauvreté, différentiels de compétences, minorités ethniques (pourcentage de la population), immigrés et demandeurs d'asile (pourcentage de la population), le nombre d'habitants dont la langue nationale n'est pas la langue maternelle, taux de criminalité, et dégradation environnementale. Nous espérons que le second audit urbain développera une réflexion allant dans le sens du développement de ces indicateurs.



RESSOURCES FINANCIÈRES

En conformité avec les décisions arrêtées au Conseil européen de Copenhague, 41 milliards d'euros au total seront alloués en 2006, pour les 15 pays de l'UE et les 10 pays candidats à l'adhésion au titre de la politique structurelle (l'hypothèse de croissance pour la période 2004-2006 est de 2,5% par an pour les 15 de l'UE et de 4% pour les 10 pays accédants).

Le Commissaire Barnier considère que le seuil de crédibilité de la politique de cohésion pour la période post 2006 (UE à 25) se situe au niveau de 0,45% du PIB de l'UE. Il est très difficile d'estimer précisément le volume financier que cela représentera, mais de nombreuses sources mentionnent le chiffre de 350 milliards d'euros pour toute la période s'étendant jusqu'en 2013. Dans les tableaux et diagrammes présentés ci-dessous, c'est ce chiffre qui est utilisé comme base de calcul pour donner un aperçu de la dotation financière des différentes priorités pour lesquelles "Cities for cohesion" souhaite un engagement de l'Union européenne.

Des représentants de la DG de la Politique régionale ont réitéré à de nombreuses occasions leur souhait de voir environ 70% du budget total, affecté à l'objectif 1, au Fonds de cohésion et aux régions en "phasing out" après 2006. Nous soutenons entièrement cette position puisque nous croyons que les régions européennes en retard de développement doivent être prioritaires.

Nous considérons également que les défis des zones urbaines européennes doivent être traités par un outil financier conséquent avec une véritable dimension urbaine, principalement financée par le nouvel "Objectif 2 et 3". Aujourd'hui, à travers des programmes objectifs 1, 2 et 3, une partie des fonds est déjà dépensée dans les zones urbaines ; néanmoins, si après 2006, un pourcentage donné était "affecté" et destiné spécifiquement aux zones urbaines, le message politique serait clair. Cela soulignerait l'ambition de prendre davantage en compte les questions urbaines dans la politique régionale européenne, en parallèle à d'autres priorités.



Le tableau et les diagrammes ci-dessous montrent le scénario actuel et le scénario post 2006 basés sur les hypothèses énoncées ci-dessus :

| | Total 41 billion Euro (EU-15+ Enlargement) | % | Total 50 billion Euro (0,45% of GDP - EU25) | % | <i>Fonds structurels en 2006 approximativement 41 milliards d'euros (Conseil européen de Copenhague). Les fonds structurels post 2006, approximativement 50 milliards d'euros par an (moyenne basée sur l'hypothèse d'un budget total de 350 milliards d'euros disponible sur toute la période).</i> |
|--|--|--------|--|--------|--|
| Cohesion Fund | 3,362 | 8,20% | 35 | 70,00% | |
| Objective 1 | 25,830 | 63,00% | 11 | 22,00% | |
| Objective 2 | 4,510 | 11,00% | | | |
| Objective 3 | 4,428 | 10,80% | | | |
| Other, Innovative Measures and Specific actions | 0,574 | 1,40% | | | |
| INTERREG and other Community Initiatives (excl. URBAN) | 2,173 | 5,30% | 3,75 | 7,50% | |
| URBAN | 0,123 | 0,30% | 0,25 | 0,50% | |
| Total | 41 | 100% | 50 | 100% | |

Les diagrammes ci-après montrent une augmentation globale de l'objectif 1 et du Fonds de cohésion pour un montant de 35 milliards d'euros par an (un total de 70% de la totalité des fonds structurels). Ils envisagent aussi une allocation à hauteur de 22% pour un objectif "2 et 3" fusionné, qui pourrait aussi inclure les mesures innovatrices et des actions spécifiques. Les programmes d'initiative communautaire INTERREG et URBAN devraient être renforcés avec une augmentation des fonds alloués à l'initiative URBAN.



Figure I : situation actuelle

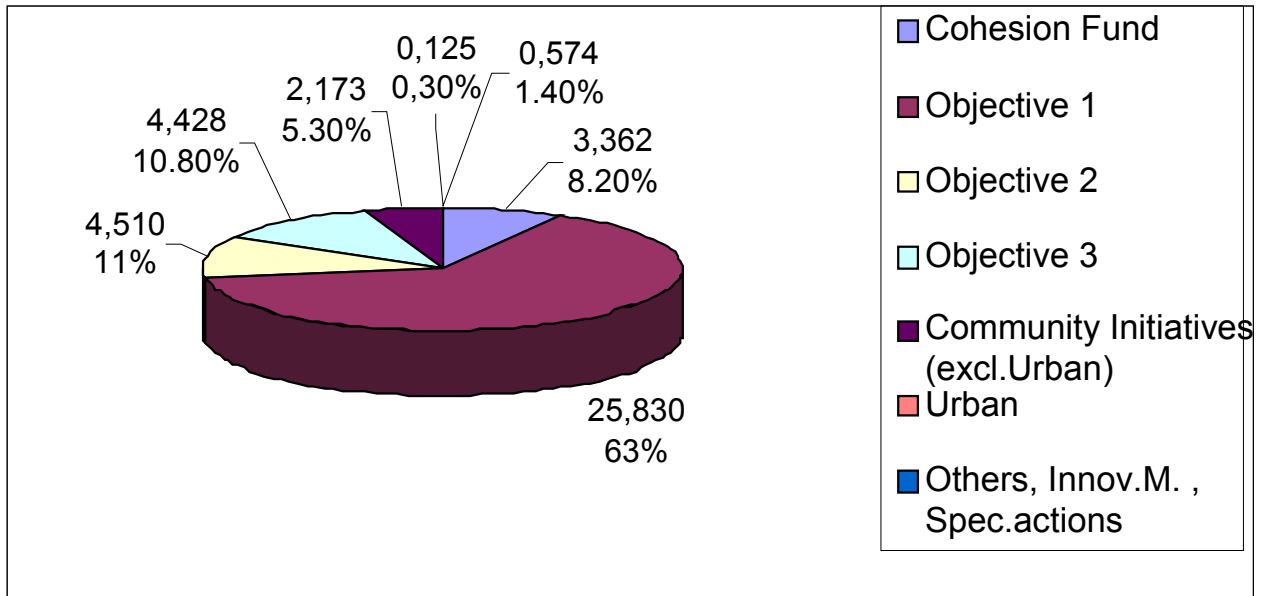
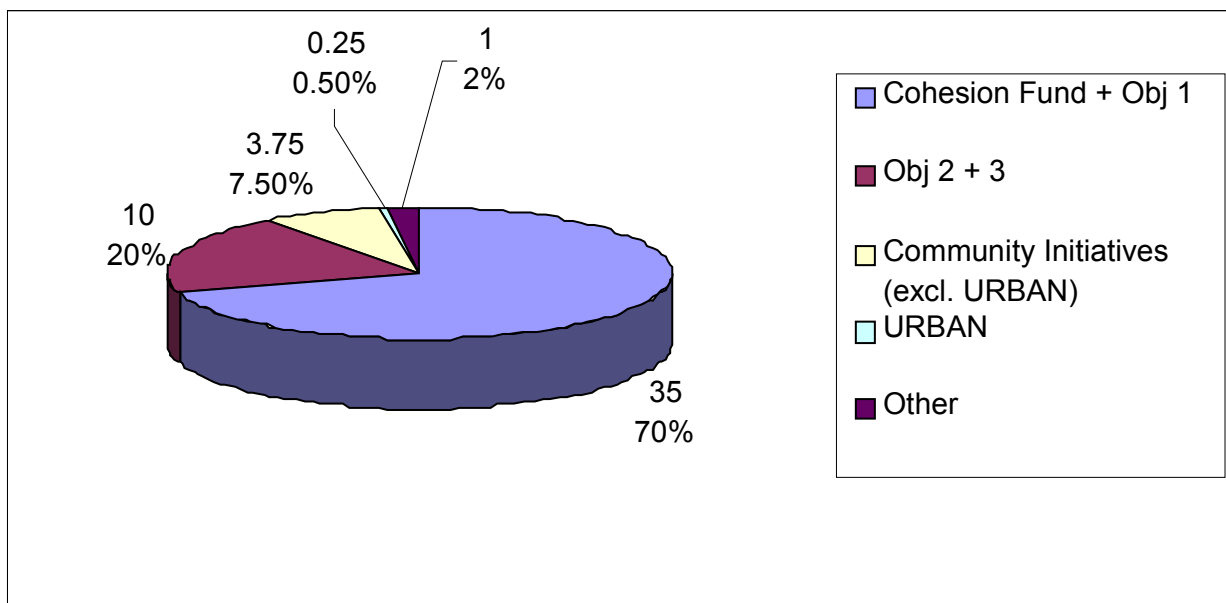


Figure II : scenario post 2006





"Cities for cohesion" considère le renforcement de la dimension urbaine pour les futurs programmes du futur objectif 2 et 3 comme prioritaire.

De plus, nous soutenons l'initiative communautaire URBAN et l'augmentation de son budget de sorte que des programmes plus conséquents puissent être élaborés à l'avenir, dans les 25 États membres de l'Union Européenne.

Les programmes d'initiative communautaire devraient permettre les échanges de bonne pratique transfrontaliers, transnationaux, interrégionaux et - ce qui serait nouveau – entre les zones urbaines, via une approche du type URBACT.

En conclusion, "Cities for cohesion" rappelle que pour atteindre les objectifs de Lisbonne et pour que l'UE puisse déployer pleinement son potentiel de croissance, les zones urbaines doivent être véritablement soutenues.

Les grandes zones et les régions urbaines doivent devenir des bénéficiaires centraux de la future politique de cohésion de l'UE.